

## NOTIFICATION démarche Zéro Déchet dans le cadre de l'AGW du 17 juillet 2008

(A notifier à l'administration<sup>1</sup> au plus tard le 30 octobre de l'année précédente accompagné de la délibération du Conseil communal)

Je soussigné (nom, prénom) ..... LEPAPE Nélanie .....  
(fonction) ..... Echevine de l'Environnement .....  
déclare que la commune/ville de ..... Deuze-en-Hainaut .....

- 1) Met en place/~~poursuit~~<sup>2</sup> une démarche Zéro Déchet pour l'année 20...<sup>20</sup>... et ~~donne~~/~~ne donne pas~~<sup>3</sup> délégation à l'intercommunale ..... Ipalle ..... pour la réalisation d'actions communales
- 2) A pris connaissance de la notice explicative des prescriptions de l'AGW du 17 juillet 2008 sur la mise en place d'une démarche Zéro Déchet (cfr Annexe 1)
- 3) S'engage dès lors dans le courant de l'année 20...<sup>20</sup>... à :
  - Mettre en place un comité d'accompagnement, composé des forces vives concernées de la commune/ville, chargé de co-construire et de remettre des avis sur les actions envisagées et leur évaluation, sur base d'un diagnostic de territoire ;
  - Mettre en place un groupe de travail interne de type Eco-team au sein de la commune/ville ;
  - Etablir un plan d'actions structuré assorti d'indicateurs ;
  - Diffuser, sur le territoire de la commune, les actions de prévention définies à l'échelle régionale ;
  - Mettre à disposition, de manière gratuite, les bonnes pratiques développées au niveau de la commune/ville ;
  - Evaluer les effets des actions sur la production et la collecte des déchets (à partir de 2021).

Par ailleurs, la commune/ville de ..... Deuze-en-Hainaut .....  
s'engage à fournir les orientations choisies par rapport au cahier des exigences pour le 31 mars de l'année concernée par le subsidie (cfr grille de décision en annexe 2).

Fait à ..... Deuze-en-Hainaut ..... le ...../...../20.....

Signature et cachet de la commune/ville



Nom et signature du Directeur général

H. RUDI BRAL

<sup>1</sup> Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement – Département du Sol et des Déchets – Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets – 15 Avenue Prince de Liège 5100 Jambes.

Contact : Fabienne LEBIZAY 081/336306 [fabienne.lebizay@spw.wallonie.be](mailto:fabienne.lebizay@spw.wallonie.be)

<sup>2</sup> Biffer la mention inutile

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile